



Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2011, Université Rennes 2. hceres-02036262

HAL Id: hceres-02036262

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036262>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000740

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et cultures étrangères et régionales

Présentation de la mention

La licence de langues et cultures étrangères et régionales (LCER) de l'Université Rennes 2 est une formation relevant du domaine Arts, lettres, langues. Elle comporte neuf spécialités qui correspondent aux langues enseignées dans la filière : allemand, anglais, arabe, breton /celte, chinois, espagnol, italien, portugais et russe.

Cette licence LCER repose sur l'étude traditionnelle d'une langue vivante étrangère et la connaissance de la culture et de la civilisation du pays ou des pays dans lesquels cette langue est parlée. Elle vise à donner aux étudiants de solides compétences dans les domaines linguistique, historique, sociologique et littéraire afin qu'ils puissent, au terme de cette formation, rechercher un emploi en France ou en Europe ou bien poursuivre des études en master, tant dans le domaine professionnel que dans celui de la recherche. Il s'agit aussi de permettre aux étudiants d'acquérir une bonne formation en vue de présenter par la suite avec succès les concours de recrutement de l'enseignement en France (Professorat des écoles, CAPES et Agrégation).

Une caractéristique originale de cette licence LCER est d'associer à l'étude de cette première langue vivante l'étude d'une deuxième, voire d'une troisième langue vivante étrangère (la troisième étant facultative), en initiation ou en continuité avec un enseignement suivi antérieurement. Cette licence est donc véritablement multilingue.

Les poursuites d'études visées sont principalement :

- le master recherche de la spécialité,
- le master recherche linguistique et didactique des langues,
- le master enseignement de la spécialité /CAPES (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, breton),
- le master professionnel Français langue étrangère (FLE),
- le master professionnel Communications plurilingues et interculturelles,
- le master professionnel Métiers du livre et de l'édition,
- le master professionnel Métiers de l'enseignement et de la formation /Professorat des écoles.

Les débouchés pour le titulaire de la licence LCER sont essentiellement, outre la possibilité de passer les concours de l'enseignement et les concours administratifs, les activités professionnelles liées à l'international pour travailler dans la médiation linguistique et culturelle : relations publiques, traduction, communication, journalisme, édition, tourisme etc. Il pourra ainsi s'insérer sur le marché du travail dans les différents domaines où la pratique des langues est un élément déterminant pour le recrutement, dans toute organisation publique ou privée en relation avec l'étranger.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	644
Nombre d'inscrits en L2	370
Nombre d'inscrits en L3	402
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	17,9 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	0 à 3,2 %
% d'abandon en L1	14,3 %
% de réussite en 3 ans	40,7 %
% de réussite en 5 ans	44,4 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	60,6 % dont 47,2 % sur Rennes2
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Langues et cultures étrangères et régionales (LCER) relève de l'UFR Langues et fait l'objet d'une demande de renouvellement d'habilitation. C'est une très bonne formation qui répond de façon satisfaisante à la plupart des critères d'évaluation. Les quelques points faibles qu'elle présente encore devraient pouvoir être facilement corrigés à l'avenir. Le projet pédagogique est de très bonne qualité, les objectifs bien définis pour la mention, quoique très variables suivant les spécialités (accès traditionnel au master à finalité recherche de la spécialité et aux carrières de l'enseignement, mais aussi ouverture sur des masters à finalité professionnelle), le contenu et l'organisation des enseignements sont adaptés à la maîtrise d'une langue étrangère et à l'étude de la culture et de la civilisation d'un pays ou de plusieurs pays où cette langue est parlée. Le vaste choix de langues (et notamment la possibilité d'étudier des langues rares à un haut niveau, le chinois depuis 2008) ainsi que la possibilité d'étudier une deuxième, voire une troisième langue vivante étrangère, constituent des atouts pour le succès de la formation et de ses étudiants. Les points faibles qui subsistent à l'heure actuelle, essentiellement un taux de réussite en trois ans insuffisant dans certaines spécialités (allemand, anglais, italien et portugais) et un pilotage de la formation encore perfectible, notamment au niveau de l'évaluation des enseignements et du suivi de la population étudiante, devraient pouvoir être éliminés prochainement, de façon à renforcer encore l'attractivité déjà évidente de la formation.

- Points forts :

- Le vaste choix de langues (neuf spécialités), la diversité des combinaisons de langues possibles (étude obligatoire d'une deuxième langue vivante et étude facultative d'une troisième) et l'enseignement de langues rares (arabe, breton, chinois) sont des éléments très attractifs qui permettent à la filière LCER de l'Université Rennes 2 de se différencier d'autres formations du même type.
- La possibilité d'une mise à niveau pour les langues peu ou pas étudiées dans l'enseignement secondaire (arabe, breton, chinois, portugais, russe) est particulièrement remarquable puisqu'elle permet d'atteindre le même niveau de compétence que pour des langues dont l'enseignement est plus répandu.
- Cette filière LCER traditionnellement dédiée à la formation des enseignants connaît un renouvellement très appréciable, non seulement en raison du multilinguisme, mais aussi grâce à la mise en place d'enseignements préprofessionnalisants qui constituent une ouverture intéressante aux métiers de la médiation linguistique et culturelle. La précédente évaluation a porté ses fruits.
- L'articulation de la licence LCER avec différents masters à finalité professionnelle de Rennes 2 comme Métiers du livre ou Médiation culturelle et communication internationale, outre l'articulation traditionnelle avec les masters à finalité recherche et enseignement, accroît les débouchés de la filière.



- Points faibles :
 - Le taux de réussite en trois ans est encore trop faible (40,7 %) de façon générale, bien qu'il soit très variable suivant les spécialités.
 - Le pilotage de la formation est encore perfectible à l'heure actuelle en raison d'un manque d'informations précises sur la population étudiante et son devenir (études portant sur des cohortes trop générales ou au contraire sur un groupe d'étudiants trop restreint, ceux ayant quitté Rennes 2 à l'issue de l'année de L3), d'une pratique trop variable de l'auto-évaluation et de parcours professionnalisants pas assez clairement définis en L3.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Pour lutter contre un taux de réussite en trois ans encore trop faible dans certaines spécialités, il conviendrait sans doute parfois de mieux encadrer et de mieux informer les étudiants :

- en renforçant le tutorat : le Plan de Réussite en Licence devrait permettre de mettre en place, outre le tutorat méthodologique déjà pratiqué en L1, un tutorat de soutien au deuxième semestre pour tous les étudiants jugés trop faibles à l'issue des premières évaluations (par exemple en LCER Anglais),
- en s'assurant de l'information précise des étudiants concernant les attentes des enseignants et les exigences sans doute variables dans les différentes spécialités, en insistant sur les modalités des examens (coefficients par exemple),
- en insistant encore plus sur la nécessité d'une mobilité à l'étranger, même réduite, dès l'année de L2 et au plus tard au niveau L3, voire en rendant un stage à l'étranger obligatoire dans le cadre d'une unité d'enseignement pré-professionnalisants.

Pour renforcer le pilotage de la formation, il serait peut-être intéressant de travailler dans quatre directions :

- une organisation homogène de l'équipe pédagogique faisant apparaître un responsable unique pour la spécialité et un responsable par année dans les spécialités où cela n'a pas encore été fait (par exemple en LCER Italien),
- la mise en place d'un suivi plus détaillé de la population étudiante (pour chaque spécialité) en lien avec l'Observatoire des Parcours Etudiants et de l'Insertion Professionnelle,
- la pratique systématique et régulière de l'auto-évaluation pour chaque spécialité : à celle de la formation en générale, déjà pratiquée, pourrait s'ajouter celle de chaque unité d'enseignement en particulier, pour mieux anticiper les éventuels échecs des étudiants en ayant une connaissance précise de leurs difficultés et de leurs attentes ; une procédure informatisée et anonyme serait sans aucun doute une aide précieuse,
- le renforcement des unités d'enseignements professionnalisants, en y ajoutant l'étude d'une matière facultative vraiment complémentaire pour la formation visée afin de définir des parcours bien visibles (par exemple le sport, le français ou les mathématiques pour un futur professeur des écoles ; des cours de didactique ou de sciences de l'éducation pour un futur professeur de l'enseignement secondaire ; une langue rare en complément de deux autres langues étrangères dans l'optique d'intégrer une école ou un master spécialisés dans la traduction etc.) et en y adjoignant au minimum un stage obligatoire en lien avec le champ professionnel choisi.